

1. Vertébroplastie dans les fractures d'origine ostéoporotique et tumorale

La vertébroplastie consiste à injecter du ciment dans le corps vertébral, à travers un trocart osseux. Le ciment le plus communément utilisé est le polyméthylmethacrylate (PMMA). Ceci permet d'obtenir une consolidation vertébrale rapide, ainsi qu'une régression spectaculaire des douleurs liée à une fracture vertébrale.

Actuellement, les deux indications principales de la vertébroplastie sont l'ostéoporose, suivie des tumeurs osseuses ostéolytiques (métastases et myélomes).

Devant une fracture ostéoporotique, le bilan lésionnel sera rapidement effectué par la réalisation d'une IRM du rachis thoracique et lombaire qui permet, en un seul examen, d'étudier la morphologie des vertèbres et de confirmer le caractère aigu du ou des tassements vertébraux.

La vertébroplastie est ensuite réalisée sous sédation, sous contrôle radiologique. Après mise en place du ou des trocars osseux dans les corps vertébraux lésés, le PMMA est injecté. Il atteint 90 % de sa dureté définitive après une vingtaine de minutes, ce qui permet une mobilisation du patient dès l'après-midi du geste et un retour à domicile le lendemain.

Ainsi, on obtient une consolidation et une antalgie extrêmement rapide avec une reprise d'activité très précoce.

Dans le cadre de la pathologie tumorale, la technique est similaire. Là aussi, le but est d'obtenir une consolidation et une antalgie rapide de lésions tumorales ostéolytiques.

Lorsqu'il existe une extension de la tumeur vers le canal rachidien ou dans les espaces para-vertébraux, la combinaison d'une thermo-ablation (radiofréquence ou cryo-ablation) et d'une vertébroplastie peut potentiellement être envisagée.

Au total, la vertébroplastie constitue une technique simple et efficace qui permet de restaurer une solidité rapide à un corps vertébral fracturé.

L'ostéoporose et les tumeurs vertébrales constituent les deux indications majeures de cette technique. La procédure est réalisée le plus souvent sous sédation, en hospitalisation brève.

L'effet antalgique est rapide permettant une reprise d'activité précoce.